



Colloque INTERNATIONAL

LANGUES d'EUROPE
ET DE LA
MÉDITERRANÉE

[HTTP://WWW.PORTAL-LEM.COM](http://www.portal-lem.com)

NICE

31 MARS – 2 AVRIL 2005

L'arabe maghrébin

Christophe PEREIRA*

L'arabe maghrébin est une des langues maternelles des habitants des pays du Nord de l'Afrique et plus précisément du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, mais aussi de la Libye et de la Mauritanie. Le Maghreb compte à peu près 80 millions d'habitants : 30,7 millions au Maroc, 31,2 millions en Algérie ; 9,7 millions en Tunisie ; 2 millions en Mauritanie ; 5,5 millions en Libye. Dans ces pays-là, au moins deux langues maternelles coexistent selon l'origine des habitants ; le berbère peut y être la langue maternelle d'une partie importante de la population : il y aurait à peu près de 45 à 50 % de locuteurs berbérophones au Maroc, à peu près de 25 à 30 % en Algérie, 1 % en Tunisie et entre 5 et 10 % en Libye et en Mauritanie. L'arabe maghrébin est, à la fois, langue vernaculaire et langue véhiculaire ; en effet, il est langue véhiculaire entre les arabophones et les berbérophones, mais aussi entre berbérophones qui ne se comprennent pas entre eux, lorsque la variété de berbère de chaque locuteur est différente.

Auprès des autorités des pays où l'arabe maghrébin est la langue maternelle de la majorité de la population, il n'a aucun statut. Il est important de rappeler que l'arabe maghrébin n'est pas considéré comme une langue, mais comme un dialecte. N'ayant pas valeur de savoir, n'étant pas appris à l'école et ne faisant pas l'objet d'un enseignement spécifique, il n'est pas considéré comme un savoir réel, il a un statut minoré et est dévalorisé, en particulier du fait de sa relation de dépendance et d'infériorité vis-à-vis de l'arabe littéral, qui n'est la langue maternelle de personne, dans aucun des pays où il est langue officielle. On note, cependant, des changements récents dans la société civile, en particulier au Maroc.

Il serait temps de ne plus dévaloriser l'arabe maghrébin, car la langue est liée à l'identité ; elle est marqueur d'identité. On dévalorise ainsi toute une population, ses traditions, ses coutumes, sa culture. L'arabe maghrébin est une langue de culture et il est important de le faire savoir.

L'arabe littéral (ou bien littéraire, standard, moderne, ou classique) est la langue officielle, la langue de l'administration, des pays de la Ligue arabe¹. Il est dans un registre plus classique, la langue du Coran, de la religion musulmane, mais il est surtout censé être la langue de l'écrit, de la littérature, de la presse, par exemple, et la langue de la radio, de la télévision, des discours, la langue de l'enseignement, des conférences, etc.

L'arabe maghrébin est la langue de l'oral spontané par excellence et de la conversation quotidienne. C'est la langue dans laquelle les locuteurs des pays arabes communiquent entre eux, mais il est aussi une langue de littérature et une langue de l'écrit. L'arabe maghrébin est également utilisé à la radio et à la

* Centre de Recherche et d'Étude Arabe Maghrébin (CRÉAM), Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), Paris.

¹ La ligue arabe est composée de 21 membres. Les dix pays fondateurs, en 1945 sont : l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, l'Égypte, les Émirats Arabes Unis, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, le Liban, la Syrie et le Yémen. Les onze membres suivants y ont adhéré plus tard : l'Algérie en 1962, Djibouti en 1977, la Libye en 1953, le Maroc en 1958, la Mauritanie en 1973, Oman en 1971, le Qatar en 1971, la Somalie en 1974, la Tunisie en 1958, le Soudan en 1956 et l'Organisation de Libération de la Palestine en 1976

télévision et comme langue d'enseignement. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la radio, la télévision, la presse et l'enseignement ne sont pas réservés à l'arabe littéral.

En effet, il est une langue littéraire au moyen de laquelle on dit les proverbes, les comptines, les contes, les devinettes, des poésies... C'est aussi en arabe maghrébin qu'on écrit les paroles des chansons et des pièces de théâtre. On la retrouve au cinéma. De plus, la musique classique arabe maghrébine, la musique arabo-andalouse, le *məlhūn* et le *mālūf*², a ses textes en arabe maghrébin et d'un niveau très littéraire, soutenu, qui est difficilement compris par les non-initiés. L'arabe maghrébin est la langue d'un patrimoine culturel qu'il faut valoriser et préserver.

Par ailleurs, au Maroc, par exemple, on note des changements dans la société civile : il existe le projet de créer une chaîne de télévision uniquement en arabe maghrébin. D'une manière plus générale, sur les chaînes marocaines, algériennes, tunisiennes et libyennes, on assiste régulièrement à des pièces de théâtre et à des séries de télévision, en arabe maghrébin.

L'arabe maghrébin est également une langue de l'écrit. Elle s'écrit depuis longtemps avec la graphie arabe, mais aussi avec la graphie hébraïque et la graphie latine.

En effet, depuis très longtemps, les juifs d'Afrique du Nord ont écrit le judéo-arabe en caractères hébraïques. Les auteurs de *məlhūn* et de *mālūf* ont toujours écrit leurs textes en arabe maghrébin, en graphie arabe, sur des carnets appelés *kunnāš*. De plus, les linguistes qui se sont intéressés à l'arabe maghrébin, depuis la fin du XIXe siècle, par souci de précision, ont noté l'arabe maghrébin au moyen d'une transcription en graphie latine phonétique, étant donné que la graphie arabe ne permet pas de transcrire fidèlement toute la variété phonétique de l'arabe maghrébin et qu'il n'y avait pas de convention orthographique.

Aujourd'hui, dans les pays d'Afrique du Nord, on écrit de plus en plus l'arabe maghrébin en graphie arabe, mais aussi en graphie latine.

Il existe, au Maroc, une association, dirigée par Élena Prentice, qui publie un journal gratuit, *xbār-blād-na* [Nouvelles de notre pays], et de nombreux fascicules et affiches, mais aussi une méthode simple d'apprentissage de la lecture, en arabe marocain, en graphie arabe.

Ce sont des documents destinés à des gens qui connaissent les caractères arabes. À l'école coranique, dans leur enfance, certaines personnes, qui n'auront pas fait d'études par la suite, ont eu un contact avec la graphie arabe et parviennent à lire, assez rapidement, ces documents, qui sont écrits dans la langue qu'ils parlent, alors que l'apprentissage de l'arabe littéral est long et difficile, et que les échecs sont nombreux. Ce sont des documents qui apportent des informations sur la vie de tous les jours et qui traitent de sujets de société (comme la contraception, par exemple, ou bien destinés à sensibiliser les gens, par exemple, pour que les déchets soient jetés dans les poubelles et non à terre, etc.).

Au Maroc, on a également dû écrire le code de la route en arabe maghrébin, car on s'est rendu compte que les termes employés en arabe littéral, dans le code de la route, n'étaient pas compris par les gens, qui ont toujours eu l'habitude d'utiliser les termes en arabe maghrébin, empruntés au français, pour désigner le vocabulaire de la voiture et du code la route.

² Le *məlhūn* et le *mālūf* sont des genres musicaux dont les textes sont en arabe dialectal, mais d'un niveau littéraire soutenu.

L'arabe maghrébin en graphie arabe est également employé, au Maghreb, dans les publicités. Dans certains journaux et magazines, on trouve les titres des articles, voire même des articles en entier, les dialogues, des interviews, en arabe maghrébin. Dans les romans, écrits en arabe littéral, les dialogues sont en arabe maghrébin, des pièces de théâtre sont publiées en arabe maghrébin, ainsi que dans les caricatures comiques, publiées dans la presse.

Enfin, il me semble très important de mentionner le passage à l'écrit spontané, en graphie arabe, mais surtout en graphie latine, de l'arabe maghrébin, dans les sms ou textos, les chats et les e-mails, dans ces moyens de communication modernes très utilisés dans les pays arabes. Lorsque la graphie latine est utilisée pour rédiger des textos et des sms, on se sert des chiffres 3, 7 et 9 pour transcrire certaines lettres de l'arabe, qui ressemblent à ces chiffres³.

L'arabe maghrébin n'est pas seulement une langue d'Afrique du Nord, mais il fait également partie des langues de l'Europe, car il est la langue de millions de personnes originaires des pays du Nord de l'Afrique qui vivent en Europe. Citons, par exemple, le cas de la France, de l'Espagne et des Pays-Bas, où une part importante de la population est originaire des pays du Nord de l'Afrique et où de nombreuses études sociolinguistiques ont été réalisées ou sont en cours.

Aussi, l'arabe maghrébin est langue de culture en Afrique du Nord, mais également en Europe, puisqu'il est employé au cinéma⁴, dans les chansons⁵ dans des sketches⁶ et dans des productions littéraires françaises⁷ (Caubet 2004a, Caubet 2004c et Caubet 2005). Le parler des jeunes, en France, est très influencé par l'arabe maghrébin, auquel il emprunte de nombreux termes, mais aussi la prononciation, l'intonation et des structures syntaxiques (Caubet 2001a, Caubet 2002b, Caubet 2005, Goudailler 2001 et Lafitte 2002).

En effet, l'Europe est plurilingue et de nombreuses langues, autres que les langues officielles, y sont parlées et transmises. En France, par exemple, on s'en est rendu compte, grâce aux résultats de l'Enquête Famille, associée au recensement de mars 1999, que 26 % des adultes vivant aujourd'hui en métropole – soit 11,7 millions de personnes –, avaient, dans leur petite enfance, des parents qui leur parlaient, associée ou non au français, une autre langue. Dans la moitié des cas, il s'agit de langues régionales ou frontalières ; dans l'autre moitié des cas, ce sont des langues liées à l'immigration qui ont été transmises avant ou après l'installation en France (Clanché 2002 et Héran 2002). L'arabe maghrébin est l'une de ces langues et c'est même la langue la plus parlée et la plus transmise, en France, après le français. On estime le nombre de locuteurs d'arabe maghrébin en France à 2 à 3 millions au minimum.

De plus, une situation nouvelle a été créée après la reconnaissance de l'arabe maghrébin comme l'une des langues de France dans le rapport de Bernard Cerquiglini de 1999 (Cerquiglini 1999).

Peu après, l'équipe du CRÉAM, dirigée par Dominique Caubet, a décidé de répondre à l'offre de l'Observatoire des pratiques linguistiques de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) et s'est proposée de travailler sur l'arabe maghrébin en France. Ce travail se penche sur

³ 3 = ع, 3' = غ, 7 = ح, 7. = ح, 7' = ح, 9 = ق.

⁴ Par exemple, *La vérité si je mens*, *L'esquive*, *Chouchou*, *Astérix et Obélix : mission Cléopâtre*. Dans le film *La vérité si je mens 2*, une cinquantaine de termes en arabe dialectal sont employés et les producteurs ont décidé de ne pas les sous-titrer, ce qui montre que certains termes arabes dialectaux sont parfaitement compris en France.

⁵ Par exemple Rachid Taha, Khaled, Cheb Mami, Orchestre National de Barbès, Faudel, Gnawa Diffusion, Zebda, 113, etc. sont très appréciés des Français.

⁶ Cf. Jamel Debbouze, Gad Elmaleh, Fellag.

⁷ Cf. Magyd Cherfi, Fellag, Faïza Guène, Aziz Chouaki.

la transmission de l'arabe maghrébin et sur son utilisation, en France, dans les familles originaires des pays du Nord de l'Afrique⁸, mais aussi par les jeunes, aujourd'hui, en France⁹. Il étudie également, l'arabe maghrébin employé sur la scène culturelle française, par des artistes qui l'utilisent dans leurs textes¹⁰. Il existe très peu de travaux sur les pratiques de l'arabe maghrébin en France et on a constaté l'importance des demandes en cette matière, tant en France qu'à l'étranger. Nous sommes actuellement en train de rédiger le rapport final de ces recherches (Caubet 2002a, Caubet 2002b, Pereira 2002a et Pereira 2002b).

On peut se demander si la reconnaissance de l'arabe maghrébin comme l'une des langues de France contribue à sa légitimation et sa valorisation.

Comme il n'y a pas d'instance de régulation de l'arabe maghrébin, ni en France, ni en Europe, ni dans les pays du Nord de l'Afrique, le rôle du site Langues d'Europe et de la Méditerranée (LEM) sera très important pour légitimer, dans l'opinion, cette langue et sa création permettront, concrètement, de montrer et de valoriser l'arabe maghrébin, auprès du grand public, par exemple :

- En diffusant très largement des informations sur l'arabe maghrébin et en arabe maghrébin ;
- En montrant la réalité de l'arabe maghrébin ;
- En expliquant que l'arabe n'est pas une langue unique, mais qu'il existe des variétés d'arabe : l'arabe littéral et les différents dialectes ;
- En montrant tout le patrimoine culturel en arabe maghrébin, des pays du Nord de l'Afrique, mais aussi de France et d'Europe ;
- En vulgarisant les savoirs qui sont attachés à l'arabe maghrébin ;
- En agissant sur l'opinion publique.

Le site, qui s'adresse à un public large non spécialisé en matière d'arabe maghrébin, permettrait de regrouper des informations qui sont dispersées et parfois difficiles d'accès. Il n'existe, en effet, aucun endroit où l'on puisse obtenir des données sur l'arabe maghrébin, avec autant de diversité dans les thèmes, tel que cela est proposé par le site LEM.

Les membres du Centre de Recherche et d'Étude Arabe Maghrébin (CRÉAM) se proposent de participer à ce réseau et d'apporter les éléments qui permettraient de compléter la base de données LEM.

Les linguistes et les dialectologues pourront effectuer la synthèse sur la langue, tout le travail de description linguistique, sociolinguistique et historique de l'arabe maghrébin, ainsi que sa situation juridique ; en ce qui concerne la créativité culturelle de la langue, Dominique Caubet et le CRÉAM travaillent actuellement sur ce sujet, et ces travaux s'intègrent parfaitement dans le site LEM.

Le CRÉAM possède un site <http://www.univ-tours.fr/rfs/cream.htm> qui est complété progressivement. Il s'agit d'un site universitaire qui propose les informations suivantes : une présentation du CRÉAM, la liste des membres de

⁸ Nous enquêtons également au sein des familles juives, où l'on parle et transmet l'arabe maghrébin.

⁹ Des jeunes, qui ne sont pas originaires d'un des pays du nord de l'Afrique, parlent l'arabe maghrébin, qu'ils apprennent avec leurs amis, étant donné que les parlers jeunes empruntent beaucoup de termes à l'arabe maghrébin.

¹⁰ Cf. notes 4, 5, 6 et 7.

l'équipe, nos réseaux de recherche nationaux et internationaux, nos thèmes de recherche et nos projets, les séminaires de l'équipe, les journées d'étude et les colloques. Le site s'enrichit progressivement, mais s'adresse plutôt à un public universitaire.

Actuellement, au CRÉAM, nous sommes en train de constituer une bibliographie complète qui concerne les thèmes sur lesquels nous travaillons, en dialectologie arabe, sur l'arabe de France, en linguistique et en sociolinguistique. Cette bibliographie sera bientôt consultable sur le site du CRÉAM, dont le lien présent sur le site LEM renverra les lecteurs vers toutes ces références bibliographiques.

Cependant, dans le cadre du projet LEM, on pourra accéder à toutes ces informations, mais aussi à d'autres destinées à un public non spécialisé en matière d'arabe maghrébin. Des documents de vulgarisation sur toutes les questions relatives à l'arabe maghrébin : bibliographies, dictionnaires, documents de vulgarisation, atlas linguistiques. De nombreuses informations culturelles : publications, événements, spectacles, concerts, conférences, expositions. Lieux où apprendre l'arabe maghrébin – voire un enseignement d'arabe maghrébin en ligne. Les membres du CRÉAM seront en mesure de fournir toutes les informations nécessaires pour compléter toutes ces rubriques.

Références

- Caubet, Dominique 2001a. – “Du baba (papa) à la mère, des emplois parallèles en arabe marocain et dans les parlures jeunes en France”. – In : *Cahiers d'Études Africaines*. – Paris. – 2001, vol. XLI, p. 735–748.
- 2001b. – “Quelques aspects de la présence maghrébine dans les dans la culture urbaine en France”. – In : *Ethnologies*. – Paris. – 2001, vol. 22, n° 1, p. 249–256.
- 2002a. – “Transmission familiale et acquisition non didactique des langues : le cas de l'arabe maghrébin”. – In : *Observer les pratiques linguistiques : pour quelles politiques ?* – Ministère de la Culture. – Paris : En ligne : <http://www.dglf.culture.gouv.fr>, 20 février 2002.
- 2002b. – “Métissages linguistiques ici (en France) et là-bas (au Maghreb)”. – In : *VEI-Enjeux*. – Paris. –, n° 130, p. 117–132.
- 2004a. – *Les mots du bled*. – Paris : L'Harmattan, 2004. – 240 p.
- 2004. – “L'intrusion des téléphones portables et des SMS dans l'arabe marocain en 2002–2003”. – In : *Parlers jeunes ici et là-bas : Pratiques et représentations* / éd. D. Caubet ; J. Billiez ; T. Bulot ; I. Leglise ; C. Miller. – Paris : L'Harmattan, 2004, p. 247–270.
- 2004c. – “La darja, langue de culture en France”. – In : *Hommes et migrations*. – 2004, n° 1252, p. 34–44.
- 2005. – “Ce français qui nous (re)vient du Maghreb : Mélanges linguistiques en milieux urbains”. – In : *Notre Librairie : Revue des littératures du Sud : Langues, langages, inventions*. – : Ministère des Affaires Étrangères : ADPF. – 2005, n° 159, p. 18–24.
- Clanche François 2002. – *Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique*. – Paris : Insee, 2002. – 4 p. – (Insee Première ; 830).
- Cerquiglini, Bernard 1999. – *Les langues de la France : Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie et à la Ministre de la Culture et de la Communication*. – Paris : Délégation à la langue française, 1999. – 11 p. http://www.culture.fr/culture/dglf/lang-reg/rapport_cerquiglini/langues-france.html.
- Goudailler Jean-Pierre 2001. – *Comment tu tchatches ! : Dictionnaire du français contemporain des cités*. – Paris : Maisonneuve et Larose, 2001. – 288 p.

- Lafitte, Roland 2002. – “Les emprunts à la langue arabe dans le langage des jeunes”. – In : *Comptes Rendus du GLECS*. – Paris : Publications des Langues’O. – 2002, n° 34, p. 97–118.
- Héran, François ; Filhon, Alexandra ; Duprez, Christine 2002. – *La dynamique des langues en France au fil du XXe siècle*. – Paris : INED, 2002. – 4 p. – (Population et Sociétés ; 376).
- Pereira, Christophe 2002a. – *La transmission de l’arabe dialectal en France : attitudes et représentations : Le cas d’une famille originaire d’Alger*. – 2002. – 131 p. – INALCO : mémoire de DEA non publié.
- 2002b. – La transmission de l’arabe dialectal en France : Le cas d’une famille originaire d’Alger. – En ligne : <http://aisl.free.fr/>. – 2002.